

Fiche 3.3

Consignes de rédaction des descriptifs

Cohérence éditoriale et relecture technique

Des modifications peuvent être proposées pour harmoniser les contenus. Garant de cette cohérence d'ensemble de la collection de topo-guides, le chargé d'édition de la FFRandonnée est le seul habilité à déterminer les emplacements définitifs des points-repères.

Recueillir les données sur le terrain

- **Se mettre à la place d'un utilisateur qui ne connaît pas le territoire** : le rédacteur peut avoir tendance à écarter des détails qui lui paraissent inutiles mais qui s'avèrent indispensables à l'utilisateur pour une bonne orientation. Il ne faut pas craindre de décrire en détail un passage même si cela semble évident ;
- En parcourant les itinéraires, **relever le plus d'informations possible sur les éléments à mentionner** [> se reporter aux fiches spécifiques aux itinéraires GR® [> fiches 3.1] et PR [> fiches 3.2] pour le détail des différents types d'éléments], ainsi que sur les **hébergements**.
| L'utilisation d'un dictaphone peut s'avérer efficace.

Rédiger les descriptifs

Les descriptifs sont une **description technique** enrichie de **détails visibles seulement sur le terrain** (par exemple, un arbre remarquable, un calvaire, etc.), dans un **nombre de caractères déterminé**.

| Veiller scrupuleusement à la concordance carte/descriptif.

Généralités

- Décrire l'itinéraire dans l'**ordre de cheminement**.
- Soigner particulièrement le **début du descriptif**, notamment lorsque le point de départ de l'itinéraire n'est pas parfaitement visible sur la carte ou que la première balise n'est pas parfaitement visible sur le terrain.
- Être **explicite** dans le descriptif lorsque le randonneur risque de s'égarer à cause d'une carte IGN imprécise ou obsolète.
- Respecter le **calibrage** établi [> se reporter aux fiches spécifiques aux itinéraires GR® [> fiches 3.1] et PR [> fiches 3.2] pour le détail des calibrages.

Éléments à mentionner

| Se reporter aux fiches spécifiques aux itinéraires GR® [> fiches 3.1] et PR® [> fiches 3.2] pour le détail des différents types d'éléments.

Conseils stylistiques

- Utiliser l'**infinitif** (et non pas les pronoms personnels « on », « nous » ou « vous »).
- Faire des **phrases courtes** (éviter les subordonnées relatives) et synthétiques.
- Donner des **consignes les plus claires possible**.
- Employer un **style impersonnel**.
- **Éviter les superlatifs** « superbe », « magnifique », « très beau », « remarquable », etc.
- **Séparer les actions** par des virgules, des points virgules ou des **conjonctions de coordination** (écrire : « aller tout droit et traverser le village » plutôt que « aller tout droit dans le village » ou « après être allé tout droit, traverser le village »).
- **Éviter les répétitions** de verbes, en particulier de « prendre » [> vocabulaire].
| Respecter les règles en usage à la FFRandonnée [> mémo ortho-typo].



Vocabulaire

Voici une sélection de mots à utiliser de façon à rester précis tout en évitant les répétitions.

Des termes régionaux peuvent également être utilisés, à condition de les expliquer entre parenthèses.

Quelques verbes

Aborder, aboutir, aller, arriver, atteindre, bifurquer, continuer (jusqu'à), contourner, couper, déboucher (sur, dans), dépasser, descendre (par, sur, vers), emprunter, enjamber, entrer, franchir, gagner (tel point), gravir, laisser, longer, monter, obliquer, parcourir, partir (à, vers, sur), parvenir, passer, pénétrer, poursuivre, prendre (à, vers), quitter, redescendre, regagner, rejoindre, remonter, reprendre, retourner, revenir, sortir (de), suivre, s'avancer, s'élever, s'engager (dans, sur), s'orienter (vers), se diriger (vers), se rendre (à), tourner, traverser, etc.

Quelques précisions sur la nature des voies empruntées

- **Une voie empruntée peut être** : une allée (chemin bordé d'arbres, de massifs, de verdure), une cavée (chemin creux), un cours (avenue servant de promenade), une contre-allée (allée latérale, parallèle à la voie principale), un sentier (chemin étroit pour les piétons), un chemin (voie non goudronnée qui permet d'aller d'un lieu à un autre), un layon (sentier en forêt), un mail (allée dans une ville), un raidillon (chemin en forte pente sur une faible distance), une route, etc.
Une route est présumée goudronnée. Ne préciser la nature du revêtement que si cela n'est pas le cas (route caladée, route pavée, etc.).
- **Un chemin peut être** : caillouteux (plein de petites pierres, de cailloux), de terre, empierré (recouvert de pierres par l'homme), herbeux, pierreux (naturellement recouvert de pierres), rocailloux (plein de pierres), sableux (qui contient du sable), sablonneux (naturellement recouvert de sable), bitumé, etc.

Exemple

